

# 21<sup>ème</sup> Rallye Régional du Boulonnais

## 20 et 21 août 2011

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.*

La FFSA a établi un règlement standard applicable dans tous les rallyes français, exceptés pour les rallyes comptant pour un Championnat FIA. Chaque organisateur établira un règlement particulier pour son rallye. Ce règlement particulier devra avoir une présentation identique au règlement particulier type établi par la FFSA et devra mentionner toutes les dispositions supplémentaires que l'organisateur désire imposer.

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

Les organisateurs devront utiliser le logo FFSA de leur Championnat respectif.

### **PROGRAMME-HORAIRES**

#### **Parution du règlement :**

**Ouverture des engagements :** 01 juillet 2011

**Clôture des engagements :** lundi 8 août 2011 à minuit

**Parution du road-book :** dimanche 14 août 2011 à 9h : à retirer au café « Le Croissant » Place Foch à Samer. Les plaques de rallye et les panneaux de portière vous seront remis en même temps

**Dates et heures des reconnaissances :** dimanche 14 août et vendredi 19 (voir article 6.2.6P)

**Vérification des documents :** le 20 août de 8h30 à 11h45 et 13h30 à 14h45

**Vérifications techniques :** le 20 août de 9h00 à 12h15 et 14h00 à 15h15

**1ère réunion des Commissaires Sportifs :** 20 août à 16h00 au PC

**Publication des équipages admis au départ :** 20 août à 16h30

**Heure de mise en place du départ :** listing des horaires de départ de la première étape à consulter au tableau d'affichage du rallye situé à la porte de la Mairie de Samer

**Départ de** la place du Maréchal Foch, à Samer le samedi 20 août à 17h 30

**Publication des résultats de la première étape :** le samedi 20 août 2011, à partir de 21h 30

**Arrivée à :** Boulogne sur mer, Quai Gambetta

**Vérification finale :** Boulogne Sur Mer, concession Renault Boulevard de la Liane

**Publication des résultats du rallye :** 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent

**Remise des prix :** Chambre de Commerce de Boulogne sur Mer, Boulevard Gambetta face au parc final.

L'Association Sportive Automobile du Détroit, organise le 21<sup>ème</sup> Rallye Régional du Boulonnais, les 20 et 21 août 2011 en qualité d'organisateur administratif ; en collaboration avec la ville de Boulogne-sur-mer et la Communauté de Communes de Desvres- Samer.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro : R 304 en date du 22 juin 2011 et du Comité Nord Picardie N° : 2011/0020

#### **Comité d'Organisation**

**Président :** Michel Renard

**Membres :** Philippe Sergent, Jean Luc Tentillier, Héléne Bee, Julien Gressier

**Secrétariat du Rallye, Adresse :** J.L. Tentillier, ACCO B.P. 14 62830 SAMER

**Téléphone :** 03.21.83.03.80 & 03.21.90.50.94 /autoclubcoteopal@aol.com Fax : 03.21.30.25.49

**Permanence du Rallye :** « Le Croissant » place Foch 62830 Samer. Tel .03.21.83.49.16 (les jours de recos)

#### **Organisateur technique**

Nom : ACCO

Adresse : Café Le Croissant, B.P. 14 / 62830 Samer

#### **1.1P. OFFICIELS**

Commissaires Sportifs : Etienne Morin (44055), Philippe Martel, Jean-Pierre Vannobel

Directeur de Course : Jean-Marc Roger

Directeur de Course Adjoint : François Lenglet

Médecin Chef : Anne-Sophie Durand

Commissaires Techniques : *Responsable* : Alain Lheureux (4031), Patrick Gruilleux (582340), Mickaël Lachere (58237), Yves Vanakaere (16710), Stéphane Leulliette (10739), Simon Candelier (170521), Laurent Braure.

Chargés des relations avec les concurrents (CS) : Michel Tesnière (125487) Pascal Poincenet

Chargés des relations avec la presse : Dominique Honvault

Référent Implantation : Julien Gressier (161143)

Observateur du Comité : Patrick Perrin

Juge de fait : Jean-Pierre Lacroix

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le Rallye du Boulonnais compte pour : la Coupe de France des Rallyes avec le coefficient 2, les challenges rallyes de l'ASA Détroit, du Comité Nord Picardie et le challenge ACCO.

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives (heure à respecter impérativement) qui auront lieu le : samedi 20 août de 08h30 à 11h45 et 13h30 à 14h45 à la Mairie de Samer ; PC du rallye.

Les vérif. techniques auront lieu le samedi 20 août de 9h00 à 12h15 et 14h00 à 15h15 place Foch à Samer.

Les vérifications finales seront effectuées : Concession Renault.

Adresse : Boulevard industriel de la Liane - Boulogne sur mer

Taux horaire de la main d'œuvre / 45€ TTC maximum

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement de la FFSA

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

Conforme au règlement de la FFSA

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 21<sup>ème</sup> rallye du Boulonnais, doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 8 août 2011 à minuit. Nous vous demandons de remplir votre demande de façon lisible, sans oublier votre adresse, pour le cas où vous seriez bénéficiaire d'un chèque lors de la remise des prix.

**Seules seront prises en compte les demandes envoyées par la poste et accompagnées du chèque de règlement, pas de fax, ni de dépôt de la main à la main !!**

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum. Au-delà de 150 demandes reçues : il sera mis en place une liste d'attente selon l'ordre d'envoi des demandes d'engagement.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 285 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 570 €

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les chèques seront déposés en banque à la clôture des engagements. Ils devront être libellés au nom de l'ACCO. **Les demandes non accompagnées du paiement, seront placées automatiquement en liste d'attente.** Tout concurrent « forfait » avant le lundi 8 août 2011 minuit sera intégralement remboursé. Entre cette date et le début des vérifications : il sera fait une retenue de 40 %. L'engagement sera ensuite acquis à l'organisateur. Les forfaits doivent être déclarés par écrit courrier ou Fax.

### **3.3P. ORDRE DE DEPART**

**3.3.1P** Pour la 1<sup>ère</sup> étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition le plus petit partant en tête. Pour les étapes suivantes, le départ sera donné dans l'ordre du classement provisoire, pénalités routières comprises (éventuellement à l'issue de la dernière ES courue), avec possibilité de reclassement des pilotes prioritaires et des pilotes acceptés en « super rallye » par le Collège des Commissaires Sportifs quand le cas est prévu.

**3.3.2P** L'attribution des numéros se fera dans l'ordre croissant, en respectant l'ordre suivant :

Série 1 : Pilotes classés par la FIA (priorité A)

Série 2 : Pilotes classés par la FIA (priorité B)

Série 3 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité A)

Série 4 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité B)

**Série 5 : Pilotes désignés comme performants par l'organisateur en fonction de leurs résultats précédents (limités à une dizaine environ)**

**Série 6 : Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des classes suivantes :**

**A8W, A7S, A7K, A8, R3, GT10, N4, A6K, R2, A7, F214, Z, N3, GT9, A6, A5K, F213, N2, F212, R1 , A5, N1, F211.**

Dans chaque classe, il sera tenu compte des performances des équipages (pilotes et voitures) ainsi que du classement des pilotes dans divers championnats, coupes et trophées.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4. 1 Voitures admises : voir réglementation 2011

A l'exception des WRC, toutes les voitures admises en rallyes nationaux sont admises en rallyes régionaux.

1) Les voitures de production (groupes N et FN confondus) sont réparties en 4 classes de cylindrée

- Classe 1 : jusqu'à 1400 cm<sup>3</sup>

- Classe 2 : au-dessus de 1400 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 1600 cm<sup>3</sup>

- Classe 3 : au-dessus de 1600 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup>

- Classe 4 : au-dessus de 2000 cm<sup>3</sup>

2) Les voitures de tourisme (groupes A et FA confondus) sont réparties en 9 classes de cylindrée

- Classe 5 : jusqu'à 1400 cm<sup>3</sup>

- Classe 5K : Kit Car jusqu'à 1400 cm<sup>3</sup>

- Classe 6 : au-dessus de 1400 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 1600 cm<sup>3</sup>

- Classe 6K : Kit Car, FRC, S 1600 au-dessus de 1400 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 1600 cm<sup>3</sup>

- Classe 7 : au-dessus de 1600 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup>

- Classe 7K : Kit Car au-dessus de 1600 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup>

- Classe 7S : S 2000

- Classe 8 : au-dessus de 2000 cm<sup>3</sup>

- Classe 8W : WRC (A et FA) **non admises en rallyes régionaux**

### **Rappel**

Les voitures à moteur atmosphérique dont la cylindrée nominale est supérieure à 3000cm<sup>3</sup>, avec plus de 2 soupapes par cylindre, sont interdites en rallye.

Les voitures de la classe A8 portant sur leur première page de leur fiche d'homologation FIA la mention : THIS FORM IS NOT VALID IN GROUP A (cette fiche n'est pas valide en Groupe A) sont admises en Groupe A. Exemple : Mitsubishi Evo VIII MR, Evo IX, Subaru WDX STX... dans les rallyes nationaux et régionaux.

**3) Les voitures de tourisme ou de grande production de série du Groupe R sont réparties en 3 classes de cylindrée :**

- Classe R1 : R1A jusqu'à 1400 cm<sup>3</sup> et R1B plus de 1400 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 1600 cm<sup>3</sup>

- Classe R2 : R2B plus de 1400 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 1600 cm<sup>3</sup> et R2C plus de 1600 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup>

- Classe R3 : R3C jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup>, R3D diesel suralimenté jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup> et R3 T suralimenté jusqu'à 1600 cm<sup>3</sup>

**Nota :** les classes R1, R2 et R3 appartiennent au Groupe R pour lequel sont attribués les points, et les éventuelles primes dans les mêmes conditions que celles prévues pour les autres groupes et classes.

**4) Les voitures du groupe GT de série sont réparties en 2 classes de cylindrée**

- Classe 9 : jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup>

- Classe 10 : au-dessus de 2000 cm<sup>3</sup>

**5) Les voitures du groupe F 2000 sont réparties en 4 classes de cylindrée**

- Classe 11 : jusqu'à 1150 cm<sup>3</sup>

- Classe 12 : au-dessus de 1150 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 1400 cm<sup>3</sup>

- Classe 13 : au-dessus de 1400 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 1600 cm<sup>3</sup>

- Classe 14 : au-dessus de 1600 cm<sup>3</sup> et jusqu'à 2000 cm<sup>3</sup>

**6) Les voitures du groupe Z sont réparties en 1 classe de cylindrée**

**4.3p. ASSISTANCE** : conforme aux règlements standards de la FFSA.

L'assistance sera autorisée : **place Foch et à proximité**, comme indiqué sur le road book et uniquement à ces endroits. L'installation de toute assistance **sur la place Foch** ne pourra avoir lieu avant **le dimanche 21 à 01 heure00**. L'usage de cette place est réservé exclusivement à l'organisateur (vérifications techniques, podium, sponsors, partenaires) Il ne sera admis **qu'un seul véhicule d'assistance par concurrent**. Tout autre véhicule s'y trouvant devra être retiré sur le champ. Le parc **d'assistance doit être rendu propre à l'issue de la manifestation** : pas de poubelles, taches de gras et autres !! Bâche obligatoire sous les voitures. Interdiction de faire des trous pour fixer des abris sur les places FOCH et de l'ABBAYE.

PARC PLATEAU : L'organisateur met à la disposition des équipages un parc où chaque plateau devra être stationné. Un additif-plan sera distribué avec le road book.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye du Boulonnais représente un parcours de : 167,140 km.

Il est divisé en 2 étapes et 3 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de : 39,700 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 : Parenty - Lacres - Samer : 7,200 Km

ES 2, 4 : Lottinghen - Vieil Moutier - La Calique : 8, 800 Km

ES 3, 5 : Longfossé - Wierre au Bois - Questrecques : 7,450 Km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

**6.2.6P.** Les reconnaissances auront lieu le dimanche 14 août 2011 : de 9h45 à 19h00 et le vendredi 19 août de 11h00 à 18h00 sur 3 passages. Des contrôles seront mis en place.

**AUCUNE DEROGATION POSSIBLE ....**

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

**Bien remplir la feuille de reconnaissances et rendre celle-ci au CH entrée des vérifications administratives sinon, le départ pourra être refusé.**

### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

**7.2.11P.** Les signes distinctifs des Commissaires sont : Chef de poste : chasubles

Commissaire de route : combinaisons blanches

Pour la première étape : les équipages doivent se présenter 10 minutes avant leur heure idéale de départ, place Foch (face au PC)

Pour la deuxième étape : l'ordre de départ sera celui du classement à l'issue de la première étape.

**7.5 ABANDONS** : il est OBLIGATOIRE d'avertir le P.C. le plus rapidement possible au : **03.21.81.56.68**

Réclamation : 680 Euros ; Appel : 3300 Euros

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

### ARTICLE 10P. PRIX

#### Classement

Général scratch	240	160	120		
Aux classes 1à 3 partants	100				
4 à 5 partants :	130	70			
6 à 10 partants	130	100	70		
Plus de 10 partants	240	150	120	70	40
	100				

Féminines si 2 partantes minimum  
Commissaires, par tirage au sort 50 €  
(1 par ES du dimanche)

Coupes : nombreuses coupes

La remise des prix se déroulera le : Dimanche 21 août à partir de 17h30 dans les salons de la Chambre de Commerces et d'Industrie, Boulevard Gambetta (en face du parc final)

Les chèques, ainsi que le classement complet seront adressés aux concurrents dans la semaine qui suit l'épreuve.

Renseignements sur Internet : [www.sportautonord.com](http://www.sportautonord.com)

[rallyeduboulonnais.free.fr](http://rallyeduboulonnais.free.fr) (site de l'Auto Club Côte d'Opale)

[asadudetroit.free.fr](http://asadudetroit.free.fr) (site de l'ASA du Détroit)